

Communiqué de presse

La Communauté de Communes du Saulnois offre à ses commerçants, artisans et producteurs locaux la possibilité de créer gratuitement une boutique en ligne

La Communauté de Communes du Saulnois invite l'ensemble des commerçants, artisans et producteurs locaux son territoire, le mardi 26 octobre 2021 à 19H15 à la salle polyvalente de Moyenvic, à une soirée de préinscription et d'informations pour créer gratuitement leur site de vente en ligne sur la solution digitale Ma Ville Mon Shopping.

La crise sanitaire a bouleversé les habitudes de consommation des particuliers mais aussi celles des professionnels. La hausse des ventes en ligne et la démocratisation du click & collect conduisent, aujourd'hui plus que jamais, les entreprises à accélérer leur digitalisation.

Soucieuse de participer au développement du e-commerce de son territoire, la CCS a choisi de s'associer avec la Poste via sa filiale « Ma ville Mon shopping », reconnue au niveau national et largement médiatisée actuellement, mais aussi puisqu'elle permet d'utiliser la logistique de la Poste.

Les avantages pour le commerçant :

- Une solution simple : il est possible de créer une boutique virtuelle en moins de cinq minutes et d'y faire figurer son catalogue de produits ;
- La simplification de la logistique : c'est le facteur qui vient directement récupérer les colis à la boutique située sur une des 128 communes du Saulnois ;
- Des solutions de paiement diversifiées : paiement en ligne ou lors de la collecte des achats.

Les avantages pour le client :

- Une démarche citoyenne et solidaire en consommant local ;
- La possibilité de commander à toute heure ;
- Le choix pour récupérer ses achats : du click and collect, la livraison à domicile par son facteur ou par le commerçant...

Vente de produits, de services..., cette e-boutique s'adapte à chaque professionnel, pour un site « vitrine » avec la mise en valeur de ses produits ou de ses services jusqu'à une solution complète de vente en ligne, en passant par le click and collect.

A l'occasion de cette rencontre, les commerçants intéressés pourront tester la solution mais aussi se préinscrire, accompagnés des agents de la Communauté de Communes du Saulnois formés au dispositif. Pour cela, merci de bien vouloir vous munir (sur clé USB) des documents suivants : le numéro de SIRET, un RIB, un document d'identité en recto/verso, un justificatif de domicile personnel.

Le coût du dispositif s'élève à 40 965,36 € TTC pour 3 ans. Grâce au dispositif « Petites Villes de Demain », une subvention de 16 008,96 € sera octroyée à la CCS par la Banque des Territoires.

Contact :

Philippe LADONET
Chargé du Développement Économique
03 87 05 80 87
philipe.ladonet@cc-saulnois.fr

Contact Presse CCS :

Cécile CHAPUT
03 87 05 80 76
cecile.chaput@cc-saulnois.fr